

**Laboratoire de Ploufragan-Plouzané**

**UNITÉ Virologie, Immunologie, Parasitologie**

**Aviaires et Cunicoles**

**Laboratoire National de Référence**

**pour l'Influenza aviaire et**

**la maladie de Newcastle**

**L103 Avis\_Interpret 23/10/2018**

**Bases des avis et interprétations**  
**accompagnant les résultats d'essais pratiqués au Laboratoire**  
**National de Référence Influenza aviaire / maladie de Newcastle**

Dans le cadre des suspicions en élevage, des enquêtes sérologiques de surveillance des volailles, des retours d'enquête, de la surveillance passive et active de l'avifaune sauvage, des contrôles à l'export, des contrôles, le LNR peut être amené à mettre en œuvre les méthodes accréditées désignées dans le tableau ci-dessous, en confirmation ou en première intention (autocontrôles).

**Une interprétation basique** des résultats obtenus avec les méthodes listées ci-après est définie dans les normes ou procédures correspondantes (référéncées dans le tableau ci-dessous). Dans ce cas cette interprétation fait partie intégrante du résultat et est donnée par tout signataire de résultats habilité.

<b>Méthodes référence et nature de l'analyse</b>	<b>Interprétation</b>
NF U 47-011 (recherche anticorps contre les APMV1 par IHA)	Chapitre 9.5 de la norme
NF U 47-013 (recherche anticorps contre l'influenza aviaire par IDG)	Chapitre 9.3 de la norme
NF U47 036-1 et-2 (recherche d'anticorps d'influenza aviaire H5, H7 par IHA) ; recherche d'anticorps d'influenza aviaire autres que H5/H7 par IHA (P.VIPAC.ESS.A9 d'après NF U 47-036-1 et -2)	Chapitre 9.5 de la norme
NF U 47-210 (isolement de myxovirus aviaire hémagglutinant)	Chapitre 9.7 de la norme
Identification de virus hémagglutinants aviaires par IHA à l'aide d'antisérums et d'anticorps monoclonaux de référence	Document interne – P.PQ2.ESS.A7

<b>Méthodes référence et nature de l'analyse (suite)</b>	<b>Interprétation</b>
Détection de génome de virus influenza aviaire de type A selon la méthode RT PCR temps réel gène M avec contrôle positif interne	Document interne MO.VIPAC.ESS.AI 7
Détection de génome de virus influenza aviaire de sous types H5 de la lignée eurasiennne selon la méthode de RT PCR temps réel gène H5-HA2 avec témoin positif non cible externe	Document interne MO.VIPAC.ESS.AI 2
Détection de génome de virus influenza aviaire de sous-types H7 de la lignée eurasiennne selon la méthode de RT-PCR temps réel gène H7-HA2 avec témoin positif non cible externe	Document interne MO.VIPAC.ESS.AI 12
Détection de génome de virus influenza aviaire hautement pathogène de sous-types H5 de la lignée eurasiennne goose/Guandong/96 clades 2.2 selon la méthode de RT PCR temps réel avec témoin positif non cible externe	Document interne MO.VIPAC.ESS.AI 3
Détection de génome de virus influenza aviaire de sous types N1 selon la méthode de RT PCR temps réel avec témoin positif non cible externe	Document interne MO.VIPAC.ESS.AI 4
Détermination du site de clivage de l'hémagglutinine des virus influenza aviaire H5 et H7 par RT-PCR point final et séquençage	Document interne Chapitre 12 de la procédure P.VIPAC.ESS.A 11

Une interprétation allant au-delà de la portée définie précédemment et conforme au paragraphe 7.8.7. de la norme NF EN ISO/IEC 17025 ne peut être donnée que par les scientifiques habilités à donner des avis et interprétations évoqués ci-dessous.

Les **avis** sont émis par des scientifiques habilités à donner des avis et interprétations. Il s'agit de scientifiques ayant une longue expérience de ces maladies et de leur diagnostic, du fait de leur activité souvent cumulée de recherche, de référence et/ou d'expertise aux plans national et international. Ces avis sont émis sur demande du client ; en l'absence de celle-ci, la rubrique avis est complétée selon l'appréciation du scientifique habilité. Ces avis peuvent de plus dépasser le cadre étroit de la simple analyse, proposer des investigations complémentaires de nature à lever des doutes, limiter la portée de l'analyse et recommander des prélèvements complémentaires etc... (Document interne complémentaire P.VIPAC.ESS.H1 consultable sur demande).

Fait à Ploufragan, le 23 octobre 2018  
Le Responsable Technique  
Eric Niqueux

\*\*\*

\*